

Compte rendu du conseil municipal du 31/08/2016

Présents :

TULARS Bernard, MANSENCAL Christian, MONNIER Philippe, Francis BENTEJAC, CHANCELLE Marie-Ange, DANFLOUS Jean Louis, DAUDET Bernard, De FREITAS Patricia, FERRAND Françoise, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain.

Date de la convocation : 25 aout 2016

Secrétaire de séance : Françoise FERRAND

Début du conseil à 18h.

1. Compte-rendu précédent

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 21/06/2016

2. Location d'un logement au Presbytère

Le logement libre a été loué à M. Daricau, ouvrier de la scierie Castagné de Giscos.

3. Recours auprès du Conseil d'Etat.

M. le Maire avise le Conseil Municipal qu'il a engagé, en vertu de la délégation qui lui a été conférée lors du Conseil Municipal du 16/04/2014, à l'instar des autres communes concernées par le projet GPSO et en soutien aux associations de défense de l'environnement, un recours devant le Conseil d'Etat aux fins d'obtenir l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) validant la réalisation des lignes LGV Bordeaux – Toulouse & Bordeaux – Dax.

Ce recours est déposé par le cabinet d'avocats Hurmic et coûtera 250€ HT.

Les principaux termes dudit recours dénoncent :

- La spoliation des intérêts collectifs des requérants,
- L'insuffisance de l'évaluation économique (conditions de financement imprécises, clés de financement caduques),
- L'insuffisance de l'étude d'impact (à propos de l'emprise et des évaluations d'incidence Natura 2000) et l'absence d'appréciation des impacts du programme d'ensemble,
- Le faible intérêt des projets de lignes nouvelles,
- Les inconvénients trop importants du projet (coût excessif, atteintes humaine et environnementales excessives).

D'après l'avocat cette affaire devrait être évoquée devant le Conseil d'Etat dans un délai d'environ un an et demi.

4. Rapport annuel 2015 du SIEA de Lerm.

Le rapport du syndicat intercommunal des eaux et assainissement de Lerm-et-Musset est présenté au conseil municipal. Il en ressort un constat très satisfaisant.

Quelques chiffres :

- 746 abonnés
- 84532 m3 produits
- 132 km de réseau
- Perte par jour et km : 0,210 m3
- Prix du m3, sur une base de 120 m3 : 2,736 €

Le syndicat se porte bien en attente de la fusion avec le syndicat de Grignols au 01/01/2017.

5. Point sur le fonctionnement des commissions communales.

- commission finances et économie :
 - se réunit 1 fois par an (élaboration du budget)
- commission forêt :
 - suit le marché du bois en attente de la prochaine vente de pins
 - demande devis pour les prochaines plantations
- commission bâtiment :
 - fera un état des lieux de tous les bâtiments communaux afin de prévoir les futurs travaux (intérieurs et extérieurs)
- commission voirie :
 - fonctionne bien, travaille en ce moment sur le curage des fossés et réfection des routes
- commission matériel : rien à dire
- commission affaires sociales :
 - 2 habitants ont été identifiés par monsieur le Maire comme étant en difficultés. L'information étant alors donnée auprès des membres de la commission, celle-ci rencontrera un représentant du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- commission communication : fonctionne bien
- commission culture, animation :
 - pour gérer la fête du village, il faut envisager l'élaboration d'un comité des fêtes ou l'élargissement de cette commission à des personnes extérieures
- LGV : en cours.

6. Informations et questions diverses.

I - Terrain de boules :

- il se situera à côté de l'Scaudais. L'architecte des Bâtiments de France exige une déclaration préalable avant de donner son accord. Un devis sera alors demandé.

II - Bernard Daudet va participer à une réunion de la CdC le 07/09 sur la téléphonie et le numérique, le compte-rendu sera fait lors du prochain conseil municipal.

III - L'Scaudais propose de mettre, l'après-midi, des tables à la disposition de joueurs de carte.

La séance est levée à 19H50.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12/10 à 18 heures.